
Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français: état des lieux¹

Marcel Martel
Département d'histoire
Université York

Jusqu'à récemment, l'existence du Canada français était un fait acquis. Bien qu'il n'y ait jamais eu de territoire de ce nom reconnu par la communauté internationale, l'expression Canada français était néanmoins fort répandue et traduisait même un sentiment d'appartenance chez les francophones. Ainsi en 1997, près de 23 % des Québécois interrogés par la maison de sondage Léger et Léger se définissaient comme Canadiens français (*Le Devoir*, 9 mai 1998, A-4). L'identité canadienne-française est donc encore porteuse de sens pour un certain nombre de francophones, même si le pourcentage de ceux qui se disent Canadiens français diminue constamment depuis les années 1960.

Depuis la fin de cette décennie, un débat sur l'existence du Canada français en tant que lieu d'identité culturelle commun aux francophones du Canada agite le milieu scientifique, surtout à l'extérieur du Québec. Le présent texte porte sur ce débat et se divise en trois parties. Je résumerai d'abord le contenu d'articles relativement récents qui synthétisent bien le débat. Je tenterai ensuite de définir ce qu'était le Canada français avant de parler de la fin du Canada français et je conclurai sur quelques pistes de recherche.

1. Je remercie André Larose pour ses commentaires et corrections sur une première version de mon texte.

DÉBAT AUTOUR DE L'EXISTENCE DU CANADA FRANÇAIS

En 1996, Claude Denis, professeur de sociologie à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, fait paraître un bref article intitulé « La Patrie et son nom. Essai sur ce que veut dire le "Canada français" ». Il y affirme que le Canada français, comme référence territoriale pour tous les francophones du Canada y compris ceux du Québec, prend forme dans la foulée des transformations socio-économiques mieux connues sous le nom de Révolution tranquille. Bref, pour Denis, le territoire du Canada français, avant 1960, était en fait celui du Québec et la Révolution tranquille, plutôt que de provoquer sa disparition, a donné naissance à un Canada français qui acquiert, à partir de ce moment, un sens ethnique.

Pour étayer sa thèse quelque peu audacieuse, Denis n'apporte pas beaucoup d'éléments de preuve. Il a néanmoins le mérite de nous obliger à nous interroger sur la signification de l'expression Canada français. Rappelons brièvement ses éléments de preuve. En premier lieu, Denis utilise les conclusions d'études sur les manuels scolaires traitant de l'histoire du Canada, notamment celui des Frères des écoles chrétiennes, de la géographie et de l'apprentissage de la langue française en usage dans les écoles du Québec avant 1960. Ces manuels véhiculent une représentation du territoire du Canada français qui se limite aux frontières du Québec. En second lieu, Denis cite le cas du célèbre ouvrage d'Everett C. Hughes, intitulé *French Canada in Transition* et publié en 1943, pour démontrer encore une fois que le terme Canada français est interchangeable avec celui du Québec. Il en irait de même pour un autre ouvrage classique, soit le recueil d'études et de textes choisis et présentés par Marcel Rioux et Yves Martin intitulé *La société canadienne-française* (1971).

Selon Denis, le Canada français devient une réalité au cours de la Révolution tranquille et est utilisé à des fins partisans par les néo-nationalistes, les indépendantistes québécois et les fédéralistes. Il prétend que dans leur quête pour démontrer qu'une véritable rupture avec le passé prend forme au Québec pendant les années 1960, les néo-nationalistes et les indépendantistes font référence au Canada français afin de démarquer le Québec nouveau de son

passé, un passé qui renvoie au nationalisme ethnique devenu révolu grâce aux effets libérateurs de la Révolution tranquille. Pour leur part, les fédéralistes, inspirés par Pierre Elliott Trudeau, attribuent également un sens ethnique au Canada français pour ainsi neutraliser le Québec « comme espace politique national » (Denis, 1996 : 191) et justifier le rôle du gouvernement fédéral auprès des communautés francophones en milieu minoritaire.

Un autre ouvrage contient également des conclusions audacieuses sur l'existence du Canada français. Le regretté Roger Bernard fait paraître en 1998 un recueil de ses articles sur la francophonie canadienne intitulé *Le Canada français. Entre rêve et utopie*. Dans sa conclusion, l'auteur, qui était à l'époque professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa, affirme que le Canada français n'a jamais existé. Selon lui, le Canada français a fait partie de l'imaginaire national, certes, mais il est demeuré une idée qui ne s'est toutefois pas concrétisée aux plans constitutionnel, politique et juridique.

La conclusion de Bernard est un peu déconcertante, car la plupart des chapitres de son livre traitent des enjeux auxquels sont confrontées les communautés francophones : les taux d'assimilation élevés, les faibles taux de fécondité, l'exogamie et l'émergence de l'identité bilingue chez les jeunes. De plus l'ouvrage traite de la rupture et/ou de la transformation du Canada français dans la foulée de la Révolution tranquille. Cette conclusion, qui contraste avec la teneur du livre, oblige le lecteur à s'interroger sur les intentions de Bernard. L'auteur a-t-il tenté de faire un procès à la loi fédérale sur les langues officielles, adoptée en 1969, sur laquelle de nombreux dirigeants francophones en milieu minoritaire ont fondé leurs espoirs ? Comme bien d'autres, Bernard espérait peut-être que la loi réglerait le problème de l'assimilation chez ceux qu'il appelle les « francophones hors frontières » (Bernard, 1998 : 155). Ou encore, cherchait-il à critiquer les dirigeants des institutions francophones hors Québec ? Depuis 1969, ces dirigeants profitent des programmes de subvention mis en place par le Secrétariat d'État – devenu récemment Patrimoine canadien – dans le cadre de la *Loi sur les langues officielles*. Avec le recul du temps, Bernard constate que les résultats ne sont pas satisfaisants et que les attentes des dirigeants du réseau institutionnel francophone manquaient peut-être de réalisme à l'égard

de l'action gouvernementale dans le domaine des stratégies pour assurer la vitalité des collectivités.

L'ouvrage de Bernard fait de la survivance une question clé dans la compréhension du développement des communautés francophones en milieu minoritaire. L'auteur ne cache pas son pessimisme au sujet de leur avenir. Pendant plusieurs années, les nationalistes canadiens-français affirmaient que si un groupe francophone en milieu minoritaire disparaissait, cette perte entraînerait des conséquences incalculables pour le Québec. Reconnaisant qu'une telle idée n'émeut plus grand monde au Québec, Bernard s'interroge. Il admet que les changements des dernières années ont amené les francophones du Québec à se replier sur leur territoire et à faire de leur État un instrument de développement collectif. Par conséquent, si les communautés francophones à l'extérieur du Québec viennent à disparaître, Bernard estime que ce sera une perte, du moins, pour le Canada.

LE CANADA FRANÇAIS: ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Bernard et Denis ont une vision totalisante du Canada français. Dans leurs analyses, ils envisagent la nation comme un tout et négligent de s'intéresser aux intellectuels, aux institutions culturelles ou, encore, aux organismes politiques qui développent une pensée nationaliste, se dotent de ressources pour en faire la promotion et utilisent diverses stratégies dans le but de faire triompher leur point de vue et leur vision de ce que devrait être le Canada français.

Comme je l'ai déjà souligné, Denis s'intéresse au matériel pédagogique. Il semble oublier que, de 1938 à 1967, les élèves des écoles du Québec, dont ceux qui utilisaient les manuels des Frères des écoles chrétiennes pour l'apprentissage de certaines matières, étaient invités, dans le cadre des campagnes annuelles pour la Survivance organisées par le Conseil de la vie française en Amérique, à amasser des sous pour leurs frères et sœurs hors Québec. En plus d'encourager les campagnes annuelles du Conseil, le département de l'Instruction publique distribuait les calendriers de la Survivance, produits également par le Conseil de la vie française

en Amérique, comme autre moyen pour sensibiliser les élèves à l'existence d'un Canada français hors des frontières du Québec (Martel, 1997).

Par ailleurs, si Everett Hughes et Marcel Rioux écrivent sur un Canada français qui serait en fait le Québec, d'autres auteurs, tels que Michel Brunet et Robert Rumilly, publient des ouvrages à succès ayant pour cadre le Canada français et l'Acadie. Pour sa part, le politologue Gérard Bergeron publie, en 1967, *Le Canada français après deux siècles de patience*. Son ouvrage porte sur le Canada français, c'est-à-dire son « centre dur », soit le Québec, et « le cercle flou », soit le Québec et les communautés francophones en milieu minoritaire, pour reprendre les termes de l'auteur (Bergeron, 1967 : 99).

Ces quelques exemples montrent que, avant les années 1960, le concept de Canada français prenait différents sens et que ses frontières fluctuaient en fonction des organismes et des individus qui organisaient des activités ou publiaient des écrits à ce sujet. Par conséquent, il serait possible de formuler l'hypothèse qu'il y avait en même temps plus d'un discours sur le Canada français et que les établissements d'enseignement du primaire et du secondaire, tout comme les milieux intellectuels, devenaient des lieux où s'affrontaient divers entrepreneurs en idéologies ou en identités (Reicher et Hopkins, 2001). En reprenant l'hypothèse des entrepreneurs en idéologies et en identités, il serait possible d'identifier les individus et les organismes et de découvrir leurs stratégies de diffusion. En d'autres mots, poser la question de l'existence du Canada français comme idée ou utopie devrait nous inciter à nous demander qui sont les gens qui remettent en question l'existence du Canada français. Cette remise en question est-elle antérieure au débat actuel ? Si oui, qui promeut cette idée et dans quelles circonstances ? Il faudrait tout autant identifier les individus et les organismes qui ont cru en son existence.

En guise de réponse, il est possible d'affirmer que le Canada français comme idée mobilisatrice et projet de société a existé. Tenter de le définir constitue un défi puisque celui qui s'aventure dans cette tâche est contraint de se livrer à un travail d'exclusion et d'inclusion. J'essaierai quand même de le faire à partir de quatre éléments : les individus, le territoire, le réseau institutionnel et le projet nationaliste.

Le premier élément de ma définition du terme Canada français fait référence aux individus. L'identité canadienne-française se forge au cours du XIX^e siècle, comme le rappelle Yves Frenette dans sa synthèse sur les Canadiens français. Ce sont souvent les élites définitrices canadiennes qui ont articulé le mieux cette identité et la vision de la société à laquelle appartiennent les individus, porteurs d'une identité. Sans vouloir nier l'autonomie de l'acteur et la capacité de ce dernier à se définir, les Canadiens français s'efforcent de protéger et de promouvoir leurs références culturelles à l'extérieur du Québec. Leurs références culturelles sont d'abord la langue française, marqueur important de différence culturelle, puis le catholicisme, ce qui témoigne de la réussite de la stratégie du clergé pour accroître son autorité, dans la foulée de l'échec des Rébellions de 1837 et de 1838 au Bas-Canada.

Le second élément de définition du Canada français est la dimension territoriale. L'idée de Canada français renvoie à un territoire dont les frontières sont plus au moins précises, car elles évoluent dans le temps. Certes, le Canada français n'a jamais constitué un territoire jouissant d'une reconnaissance internationale, sur lequel un État unique aurait exercé sa souveraineté, mais il y a quand même eu un territoire du Canada français. Fernand Dumont (1997) et Yves Frenette (1998) ont tous deux tracé les frontières mouvantes de ce territoire qui s'accroît en fonction des migrations des porteurs de l'identité canadienne-française. D'abord centré sur la vallée du Saint-Laurent mais s'étendant aux « pays d'en haut », le territoire canadien-français s'agrandit grâce à la migration vers les États-Unis à compter de 1840. Or le départ de centaines de milliers de Canadiens français stimule un autre rêve : celui d'un peuplement francophone appréciable dans les plaines de l'Ouest canadien. Les évêques de Saint-Boniface indiquent à leurs confrères du Québec qu'il faudrait orienter le mouvement migratoire canadien-français en direction de leur coin de pays. Les élites du Québec préfèrent cependant que les francophones demeurent dans la province de Québec pour ainsi assurer un rapport de force politique avantageux pour les Canadiens français à l'intérieur du Canada. Ces calculs politiques et stratégiques sapent le rêve des évêques de Saint-Boniface et expliquent les efforts de colonisation des Laurentides, du

Saguenay et plus tard de l'Abitibi (Painchaud, 1986 ; Lalonde, 1983). D'ailleurs, le peuplement de l'Ouest s'avère une mission impossible car, aux plaines de l'Ouest qu'ils connaissent mal, les Canadiens français préfèrent les États de l'Est américain qui leur sont familiers en raison de la présence là-bas de nombre des leurs (Roby, 1990, 2000).

Dans son mémoire de maîtrise à l'Université d'Ottawa, Jeffrey Marcil (1998) présente une autre illustration de ce qu'a été le territoire du Canada français. Il s'intéresse en fait à la couverture des activités des groupes acadiens et francophones au Canada et aux États-Unis par trois quotidiens du Québec, dont *La Presse*. À première vue, ce sujet semble un peu banal, mais il ne l'est nullement, car Marcil a eu l'intelligence de choisir une année au cours de laquelle aucune crise majeure n'affecte les droits des communautés francophones minoritaires, soit la fin de l'année 1905 et 1906. Dans un cas contraire, on peut présumer qu'il y aurait eu couverture médiatique intense, comme l'a démontré la crise scolaire en Ontario de 1912 à 1927. Quelles sont les conclusions du mémoire ? Pour la période étudiée, l'auteur révèle l'existence d'un réseau de correspondants, dont certains choisissent toutefois de taire leur identité, qui rédigent des articles sur les communautés francophones de l'Ontario, de l'Ouest, des Maritimes et des États de la Nouvelle-Angleterre. Et, lorsque ces correspondants doivent identifier les francophones, ils utilisent le terme Canadien français, sauf dans le cas des Acadiens. Bien entendu, les francophones de l'Ontario et des États-Unis reçoivent une couverture médiatique plus importante que ceux d'ailleurs, mais les francophones du Québec accèdent malgré tout à une connaissance du Canada français grâce à ces articles. Ainsi, tout le pays s'anime et acquiert un sens dans ces quotidiens. Il est donc est plus qu'une vue de l'esprit au début du XX^e siècle, il est un espace dynamique.

Le réseau institutionnel constitue le troisième élément de définition du Canada français. Les Canadiens français cherchent à créer plusieurs institutions – des écoles, des paroisses, des journaux, des caisses populaires, etc. – qui s'appuient sur la famille comme unité de base. Ces institutions deviennent des lieux de sociabilité, des outils de revendication, des marqueurs de territoire ainsi que des

milieux de solidarité. Ces réseaux institutionnels locaux et provinciaux s'insèrent dans un réseau national qui se met graduellement en place à partir de 1926, suite à la création de l'Ordre de Jacques-Cartier. L'Ordre aide d'ailleurs à la mise sur pied de plusieurs autres organismes nationaux tels que le Conseil de la vie française en Amérique ou encore l'Association canadienne-française des éducateurs de langue française.

Pour les dirigeants et les militants de toutes ces institutions, le Canada français est plus qu'une idée. Il est non seulement un projet de développement de leur communauté, mais aussi un pari pour la survie de l'élément canadien-français en dépit des pressions – qui varient en fonction notamment de la capacité d'organisation déployée par chaque communauté – qui favorisent toutes l'assimilation.

L'idée de Canada français renvoie aussi à un projet nationaliste, ce qui constitue le quatrième élément de ma définition. Ce projet d'inspiration cléric-nationaliste prend forme en réaction aux crises scolaires qui surviennent d'abord au Manitoba, à partir de 1890, puis en Ontario en 1912. Henri Bourassa devient le penseur et le vulgarisateur de la notion de Canada comme pacte entre deux peuples fondateurs, l'objectif étant de mettre un terme aux reculs des droits des Canadiens français à l'extérieur du Québec.

Dans le cadre de ce projet nationaliste, celles qu'on appelle maintenant les communautés francophones en milieu minoritaire jouent un rôle déterminé. Ce rôle est résumé par l'image des avant-postes et du château fort. Les premiers sont formés des groupes francophones en milieu minoritaire tandis que le Québec constitue le second². Il existe donc une volonté d'affirmer qu'il y a une néces-

2. L'analogie des avant-postes et du château fort traduit la notion de l'indispensable solidarité. Cette notion a été réaffirmée dans le document soumis par le Conseil de la langue française au ministre responsable de l'application de la *Charte de la langue française* et elle a été reprise dans la « Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada », adoptée en 1995. Les auteurs du document écrivent que « Plus elles seront fortes et organisées, plus les communautés francophones et acadiennes se feront reconnaître par leur gouvernement respectif et plus elles pourront contribuer à l'élargissement de l'espace d'utilisation du français [...]. Plus la langue et la culture françaises seront vivantes au Québec, plus les communautés bénéficieront de leur rayonnement » (Conseil de la langue française, 1994 : 13).

saire solidarité entre tous les parlants français et que la vitalité sociolinguistique des uns et des autres est essentielle. Tout recul dans les avant-postes affecte nécessairement le château fort et vice versa.

Par ailleurs, l'idée des avant-postes et du château fort exprime un sentiment de crainte face à la nation canadienne-anglaise avec laquelle les Canadiens français partagent le pays. Les communautés francophones sont perçues comme assiégées. Cette perception apparaît dans le contexte des luttes scolaires à la fin du XIX^e siècle puisque le gouvernement du Manitoba, puis celui de l'Ontario, nient aux francophones leurs droits à un système scolaire reflétant leurs valeurs culturelles.

Ce discours nationaliste constitue la base des revendications constitutionnelles et de l'action politique des réseaux institutionnels provinciaux et national. Les divers organismes membres de ces réseaux y font référence lorsqu'ils cherchent à obtenir le développement du réseau de radio et de télévision de Radio-Canada *from coast to coast* à compter de 1920 ou encore pour dénoncer la sous-représentation des Canadiens français dans la fonction publique fédérale (Martel, 1997).

À PROPOS DE L'ÉCLATEMENT DU CANADA FRANÇAIS

La production scientifique sur l'éclatement du Canada français est venue complexifier la compréhension de cet événement. Pour Gaétan Gervais, la transformation de la pensée nationaliste canadienne-française dans les années 1960 est la grande responsable de la fin du Canada français comme référence commune aux francophones du Canada. « Le grand navire du Canada français échoua, éventré, sur le bas-fond du néo-nationalisme québécois » (Gervais, 1999 : 145). La problématique de la survivance est contestée par les partisans du néo-nationalisme et le débat sur la pensée nationaliste, qui agite les milieux intellectuels, puis institutionnels, permet d'observer la création d'un Autre : le francophone hors Québec. Pour sa part, Gratien Allaire ne nie pas les conséquences du néo-nationalisme québécois sur le projet nationaliste canadien-français. Il offre toutefois une interprétation plus nuancée. D'après lui, tenir

les néo-nationalistes comme les grands responsables du naufrage du Canada français – pour reprendre les termes de Gervais – signifie qu'on leur attribue « une influence qu'ils n'auront, peut-être, qu'après l'élection du Parti québécois en 1976 ». Allaire rappelle que d'autres facteurs ont provoqué l'éclatement du Canada français, notamment « le changement du rôle de l'Église catholique, ou la réaction des gouvernements provinciaux à une intervention directe du Québec sur son territoire et dans ses domaines de compétence ou l'action du gouvernement fédéral [...] » (Allaire, 1999 : 181, 183).

Allaire rappelle à juste titre que les causes de l'éclatement du Canada français sont nombreuses. En fait, de multiples brisures se sont produites dans les rapports entre les francophonies minoritaires canadiennes et la francophonie québécoise et celles-ci ont favorisé l'émergence de deux solitudes : le Québec d'un côté et les francophonies minoritaires de l'autre. Selon nous, l'expression « deux solitudes » que le romancier Hugh MacLennan a appliquée aux relations entre le Canada anglais et le Canada français pourrait s'appliquer aussi aux relations entre les francophones du Québec et ceux des autres provinces à partir de la fin des années 1960. Dans le sillage de l'article de Dumont (1997), il est possible d'analyser l'éclatement du Canada français en reprenant chacun des volets de la définition utilisée précédemment.

En premier lieu, les Québécois francophones n'émigrent plus en aussi grand nombre après 1930. Dans son explication sur la disparition/mutation du Canada français, Frenette (1998 : 171-172) insiste sur la baisse de l'émigration canadienne-française vers les États-Unis, ce qui signifie, selon lui, que les Canadiens français du Québec ont perdu graduellement contact avec ces communautés francophones nord-américaines. Il en est autrement pour les provinces canadiennes puisque l'émigration se poursuit après 1945. Même si l'émigration interprovinciale des francophones n'est pas très importante au plan quantitatif, certains Canadiens français vont tout de même s'établir ailleurs au Canada, au gré de la conjoncture économique, par exemple à l'occasion du *boom* pétrolier en Alberta au début des années 1980. L'hypothèse de la baisse de contacts entre les Canadiens français, qui s'expliquerait par la diminution de l'émigration et ses conséquences pour l'intérêt à l'égard des franco-

phonies en milieu minoritaire, devrait faire toutefois l'objet d'une recherche plus fouillée.

Par ailleurs, l'imaginaire national et la représentation des groupes francophones dans les avant-postes sont transformés par l'émergence d'un discours sur la disparition du fait français hors des frontières du Québec après la Seconde Guerre mondiale. Les travaux de Richard Arès sur les recensements fédéraux de 1951 et de 1961, publiés dans les années 1960, permettent de semer le doute chez les nationalistes à propos des chances de survie du Canada français et surtout de la vitalité culturelle réelle des avant-postes francophones. Le poids des nombres devient une donnée dite objective qui permet de redessiner les contours du territoire canadien-français (Martel, 2000).

Les progrès de l'assimilation, mis en lumière par Richard Arès, contribuent à tracer le territoire réel de la nation canadienne-française. Or celui-ci coïncide de plus en plus avec les frontières de la province de Québec. Il y a donc rétrécissement du territoire du Canada français.

Dans le domaine de la pensée nationaliste, on observe aussi une évolution qui conduit à une déchirure. La dualité demeure un aspect fondamental dans la représentation des rapports des Canadiens français avec l'Autre, qu'il soit immigrant ou Canadien anglais. Toutefois, la nature de la dualité change avec le temps. Alors qu'à l'époque d'Henri Bourassa, on avait affaire à deux nations culturelles, après 1960, la dualité acquiert en plus une dimension territoriale précise : le Québec devient le territoire auquel s'identifient les francophones du Québec alors que les Canadiens anglais s'identifient au Canada d'un océan à l'autre. Leur Canada inclut le Québec comme on pouvait le lire en 1995 sur les affiches des individus venus proclamer leur attachement au Québec à la veille du référendum sur la souveraineté.

Enfin, il y a également changement dans les stratégies de défense et d'épanouissement de la nation. Le recours à l'État du Québec par les francophones de ce territoire amène une nouvelle dynamique dans les rapports entre le Québec et les francophones du Canada. La stratégie fondée sur l'État reçoit sa consécration lors des assises nationales des États généraux du Canada français tenus à Montréal en 1967. Ce rassemblement, le dernier rassemblement

national des Canadiens français, est le symbole même de l'éclatement du Canada français. La brisure survenue alors a été très médiatisée, mais elle marque en fait l'aboutissement d'un processus de transformation accéléré par l'activisme étatique québécois, notamment dans le domaine culturel et celui de la production des symboles, qui avait débuté vers 1960.

Cet activisme étatique québécois entraîne le renouvellement du capital symbolique de la province de Québec et permet l'introduction dans le vocabulaire des termes « État du Québec », « institutions nationales québécoises » et « Québec, centre politique et culturel ». Cette dernière expression se transforme pour aboutir à la définition selon laquelle le Québec est l'une des deux composantes de la dualité canadienne. Ainsi, lorsque le premier ministre Jean Lesage rencontre ses homologues provinciaux, il les entretient à propos du rôle particulier du Québec comme défenseur de la culture canadienne-française au Canada. Pour sa part, le ministre des Affaires culturelles, Georges-Émile Lapalme, définit le Québec comme la métropole des communautés francophones en Amérique et un phare pour ces dernières. Il en serait ainsi, selon lui, en raison du poids démographique du Québec dans la nation canadienne-française et du contrôle de l'État du Québec par la majorité francophone (Martel, 1997).

L'activisme étatique québécois incite à son tour le gouvernement fédéral à actualiser le capital symbolique canadien. Comme le souligne l'étude de Raymond Breton (1986), les querelles avec le Québec surviennent dans un contexte de renouvellement du capital symbolique marqué par l'adoption d'un nouveau drapeau canadien en 1965, puis par l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969 et, en 1971, par l'introduction de la politique sur le multiculturalisme.

Tandis que les francophones du Québec font de leur État provincial un instrument de construction de la nation, les dirigeants du réseau institutionnel francophone en milieu minoritaire font de même avec le gouvernement fédéral, perçu comme un allié objectif dans leur stratégie de reconnaissance du caractère bilingue et biculturel du Canada. On sait qu'ils ont perdu la bataille en ce qui concerne la reconnaissance constitutionnelle du caractère biculturel.

En effet, le premier ministre Pierre Trudeau s'opposait à une reconnaissance officielle des cultures anglaise et française. Après le rapatriement et la modification de la Constitution canadienne en 1982, les dirigeants francophones utilisent les outils juridiques conférés par la *Charte canadienne des droits et libertés* pour obtenir l'égalité d'accès aux écoles de langue française partout au pays, forçant ainsi la main aux gouvernements provinciaux récalcitrants (voir Martel, 1991).

* * *

Le Canada français renvoie à un aspect de l'histoire commune des francophones au Canada et dans une partie de l'Amérique. Il s'est formé au milieu du XIX^e siècle et il était porteur d'une identité, il composait un territoire aux frontières plus ou moins déterminées, il avait créé des réseaux institutionnels et construit un projet nationaliste. Il a connu une série de transformations, associées à la Révolution tranquille, qui amènent son éclatement. Cette définition du Canada français peut être contestée comme le démontre la production scientifique récente. Cette dernière a toutefois le mérite de nous inciter à indiquer des pistes de recherche à explorer qui permettront de poursuivre la discussion autour de l'existence et de la signification de l'expression Canada français. D'abord, il serait approprié d'étudier le domaine des réseaux personnels et institutionnels. Comme on le sait, le Canada français a existé bien avant 1960 puisque des organismes ont tenté de lui donner un sens. Par l'étude des réseaux, il sera possible de reconstituer le Canada français, d'identifier ses composantes, de mesurer le dynamisme des échanges, d'établir son évolution et surtout d'aborder un domaine encore négligé par les études, celui des représentations et de l'imaginaire de la nation.

L'étude de Claude Denis a le mérite de donner à penser qu'il y a peut-être plus d'une représentation du Canada français. Il faudrait le vérifier, comme il importerait de déterminer s'il existe plusieurs discours à son sujet et ce, dans des espaces-temps différents. En plus de dégager ces multiples représentations, il conviendrait de s'intéresser aux personnes qui les ont véhiculées ainsi qu'à leurs stratégies de diffusion. La recherche devrait également inclure l'analyse des luttes et des alliances qui se sont

produites entre les individus et les groupes dans le but d'occuper l'espace discursif et idéologique. En somme, il serait probablement possible de démontrer l'existence d'une concurrence entre plusieurs visions du Canada français.

L'histoire des médias et des stratégies mises au point par les groupes francophones pour contrer l'assimilation en milieu minoritaire constitue une autre avenue de recherche. Les innovations technologiques – l'arrivée de la presse puis celle de la radio, de la télévision et maintenant d'Internet – ont toujours fait craindre le pire aux dirigeants des francophonies minoritaires. Pourtant, elles ont fini par être des ferments de résistance dans ces collectivités. Il serait pertinent d'explorer et de comparer les réactions des communautés à l'arrivée des nouveaux médias. Est-ce que les réactions ont été défensives ? Quelles stratégies ont été élaborées ? Ont-elles évoluées dans le temps ? Comment s'est effectué la mise en forme des discours qui amènent les communautés ou certaines d'entre elles à se mobiliser et à agir ? En se mobilisant sur des projets de postes de radio et de télévision français, y avait-il une volonté de briser l'isolement géographique des communautés francophones et de raffermir un sentiment d'appartenance au Canada français ou à un espace francophone ?

Une dernière piste de recherche à explorer serait celle fondée sur l'hypothèse d'un Canada français dominé par les gens du Québec. Une étude de la provenance géographique des dirigeants du réseau institutionnel démontrerait peut-être que le fonctionnement des institutions, qui ont contribué à donner un sens au Canada français, a souvent été dominé par des Québécois. Encore là, il faut agir avec prudence puisque les francophones des communautés minoritaires ont joué un rôle déterminant, notamment au sein de l'Ordre de Jacques-Cartier³. En dépit de cette mise en garde, il serait pertinent d'analyser le leadership des groupes francophones, tant sur le plan national que sur le plan provincial. Dans ce dernier cas, l'attention devrait porter sur la place des Européens francophones et des francophones « autochtones » ou « de souche », c'est-à-dire ceux et

3. Une des causes de la dissolution de cet organisme en 1965 était les querelles entre la direction nationale, dominée par les francophones d'Ottawa, et les représentants montréalais qui n'apprécient guère d'être dirigés par les gens de la capitale nationale.

celles qui habitent l'Ontario ou l'Ouest depuis plus d'une génération. Quelles étaient leurs stratégies d'intégration aux institutions provinciales et nationales qui constituaient les bases de pouvoir dans les communautés francophones ?

Ces questions montrent que nos connaissances sur le Canada français et les rapports entre les francophonies sont encore partielles et conduisent parfois à des généralisations. Tout compte fait, il reste encore bien des aspects à fouiller pour parvenir à une meilleure connaissance du Canada français.

Références

- Allaire, Gratien (1999), « Le rapport à l'autre: l'évolution de la francophonie de l'Ouest », dans Joseph-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Édition d'Acadie, p. 163-189
- Bergeron, Gérard (1967), *Le Canada français après deux siècles de patience*, Paris, Seuil.
- Bernard, Roger (1998), *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- Breton, Raymond (1986), « Multiculturalism and Canadian Nation-Building », dans Alan Cairns et Cynthia Williams (dir.), *The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, Royal Commission on the Economic Union and Development Prospects for Canada and the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, p. 27-66.
- Conseil de la langue française (1994), *Renforcer la solidarité linguistique avec les communautés francophones et acadiennes du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Denis, Claude (1996), « La Patrie et son nom. Essai sur ce que veut dire le "Canada français" », *Francophonies d'Amérique*, 6, p. 185-198.
- Dumont, Fernand (1997), « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, 38, 3, p. 419-467.
- Frenette, Yves, et Martin Pâquet (coll.) (1998), *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal.
- Gervais, Gaétan (1999), « L'histoire de l'Ontario français (1610-1997) », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Édition d'Acadie, p. 143-161.
- Hughes, Everett Cherrington (1943), *French Canada in Transition*, Toronto, Gage.
- Lalonde, André (1983), « Les Canadiens français de l'Ouest: espoirs, tragédies, incertitude », dans Dean R. Louder et Eric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé. Le Québec et l'Amérique française*, Québec, PUL, p. 81-95.
- Marcil, Jeffrey (1998), « "Les nôtres". Franco-Américains, Canadiens français hors-Québec et Acadiens dans la grande presse montréalaise de langue française, 1905-1906 », *Mémoire de maîtrise*, Université d'Ottawa.

- Martel, Angéline (1991), *Les droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion*, Ottawa, Bureau du Commissaire aux langues officielles.
- Martel, Marcel (1997), *Le Deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroutes du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Martel, Marcel (2000), « "Hors du Québec, point de salut!" Francophone Minorities and Quebec Nationalism, 1945-1969 », dans Michael D. Behiels et Marcel Martel (dir.), *Nation, Ideas, Identities. Essays in Honour of Ramsay Cook*, Don Mills (ON), Oxford University Press, p. 130-140.
- Painchaud, Robert (1986), *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines.
- Reicher, Stephen, et Nick Hopkins (2001), *Self and Nation : Categorization, Contestation and Mobilization*, Londres, Sage.
- Rioux, Marcel, et Yves Martin (1971), *La société canadienne-française : études choisies et présentées par Marcel Rioux et Yves Martin*, Montréal, Hurtubise.
- Roby, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion.
- Roby, Yves (2000), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Rêves et réalités*, Sillery, Septentrion.